Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

A Barbentane, tous les vendredis, à partir de 16h30, c'est le marché de producteurs !



À partir de ce vendredi 30 avril à 16h30, la place du marché de Barbentane accueillera des producteurs locaux. L'association Adear 13 (Agriculture paysanne en Bouches-du-Rhône), missionnée par la commune, constitue le relais organisateur de ce marché. Les producteurs de Barbentane et du territoire du Pays d'Arles, ont été sélectionnés par l'association, après une visite in situ, pour la qualité de leurs productions et le respect des normes environnementales. Le marché de producteurs locaux se tiendra à Barbentane, tous les vendredis, jusqu'au mois de septembre.

Les producteurs

Lelieu proposera, selon les saisons, du miel, des légumes variés et bio comme des artichauts, des choux pointus, des fèves, des pois gourmands, des cerises, des abricots, des poires, des prunes, des figues, des haricots, des œufs et des pommes, des fruits de mer, des produits laitiers bio, de la viande de porcs noirs bio, des poulets et des pintades…

Animations

En écho au Marché, la médiathèque a organisé une exposition 'Contes de fruits et de légumes de la Bibliothèque départementale 13', en collaboration avec l'Institut Paoli Calmettes. Enfin, des paniers

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

estampillés ‘Le marché de producteurs de Barbentane’ seront offerts lors du lancement du marché.

Barbentane.fr

(Vidéo) Barbentane : 6 boucles pédestres familiales à faire pour découvrir le village



Dans le cadre du développement du tourisme vert et des activités nature, la ville de Barbentane met en téléchargement gratuit, sur le Web, des livrets sur 6 boucles de randonnées pédestres à faire sur sa commune. Celles-ci sont également matérialisées par des panneaux de randonnées.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Le printemps est décidément de retour et, avec lui, une impérieuse envie de sentir le sentier sous ses souliers, de se laisser envahir par la douce fragrance des plantes de la Montagnette ou encore de folâtrer le long des étroites ruelles ponctuées de dolents chats du quartier. Le poil luisant de soleil, les yeux mi-clos de chaude félicité, les vrais seigneurs de Barbentane veillent comme autant de sphinx à la quiétude du village à peine dérangé par la cavalcade des enfants qui passent toquer aux portes des maisons pour s'inviter à jouer.

Six sentiers 'découverte' du village

Et c'est là que le très pratico-pratique maire de Barbentane, Jean-Christophe Daudet, est intervenu mettant dès aujourd'hui, à la disposition de tous, 6 guides pour 6 boucles pédestres balisées à entamer dans le village. Ambition ? Inviter les Barbentanais, les habitants des alentours et aussi les visiteurs à découvrir le village 'autrement' et en famille. Pour réussir le pari ? Il a noué un partenariat avec la Fédération française de randonnée pour la valorisation de 8 itinéraires -dont 2 seront exploités plus tard- le tout ficelé grâce à l'opportune aide financière du Comité départemental de randonnées pédestres des Bouches-du-Rhône (CRDP 13), justement amoureux de la conservation de ces chemins buissonniers.

Tous invités à la découverte

Le 1er livret 'Barbentane' invite à la découverte du patrimoine du centre ancien, pour un départ depuis la Mairie pour une boucle de 580m, avec un temps de marche évalué entre 1h et 1h30 –ce qui sera le cas de 4 chemins empruntés- et tous également conseillés à partir de 3 ans. Le 2e livret aborde 'Le mas de Bassette' avec un départ à partir du parking du Séquier pour une boucle de 2,4km et une durée de marche évaluée entre 1h et 1h30, toujours à partir de 3 ans. Le 3e parcours 'Les Espidègles' se fait depuis le plateau éponyme au cœur de magnifiques oliveraies avec un départ depuis le parking des 'Ecoles des Moulins' pour une boucle de 2,7km.

Des petites aux grandes balades

Le 4e parcours 'Cadeneau' séduira par son sentier parfumé de thym et de romarin menant jusqu'à la crête des moulins, pour un départ depuis le parking du moulin de Bretoule, route de Frigolet. Le parcours est cette fois-ci un chouya plus exigeant puisqu'il s'étend sur 7,7km pour un temps de marche évalué entre 2h30 à 3h30 et pour des petits pieds à partir de 6 ans. Le 5e parcours est celui du 'Puits de la ville' pour la découverte d'un sentier entre pâturages et abreuvoirs avec un départ depuis le parking des Ecoles des Moulins pour une boucle de 8,7km, un temps de marche de 3 à 4h téclamant des petites jambes au moins âgées de 6 ans. Enfin la dernière balade du 'Tour de guet' offre une découverte panoramique sur les Alpilles, les Monts-de-Vaucluse, le Luberon, le Mont-Ventoux, les Dentelles de Montmirail et les collines gardoises. Le départ se fait toujours depuis le parking des Ecoles des Moulins pour une boucle de 8,800km un temps de marche de 3 à 4h à partir de 6 ans. Une carte renseigne utilement sur chaque parcours choisi que l'on aura éventuellement téléchargé sur son smart-phone.

A la manœuvre

Et si ces belles balades sont matérialisées c'est bien grâce aux baliseurs bénévoles de la CDRP13 qui se nomment Marielle Chauvet, Christine et Manuel Calatraba, Sylvie Drouhard, Sabine Gasull, Carmen et André Martin. Concernant le Web, les livrets sont directement téléchargeables.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Barbentane, Attention maire en colère !

Jean-Christophe Daudet, le maire de Barbentane fulmine. La raison de son courroux ? La loi Sru (Solidarité et renouvellement urbain) qui lui commande de réaliser 474 logements sociaux à l'horizon 2025, le met à l'amende et le prive, désormais, du droit à développer la ville.

Ambiance
Ce mois de février en Provence a des airs de printemps. Les oiseaux chantent et les vergers bourgeonnent de plus en plus tôt. Il fait très doux. Depuis les Angles, de l'autre côté du Rhône, il y a Barbentane qui scintille, la nuit du haut de la montagnette. Au petit matin, lorsque le brouillard du fleuve épaissit encore l'air avant que la pleine lune se couche et que le soleil se lève on a l'impression d'aborder en pays enchanté.

Atmosphère
Barbentane village moyenâgeux et préservé accueille 4 300 âmes dont beaucoup de jeunes ménages venus s'installer avec leurs tout jeunes enfants. Les rues pentues y sont animées de voisins qui se parlent, fleurissent leur façade, achètent local, n'oubliant pas de nourrir les chats, témoins discrets du quotidien. Il n'est pas rare, non plus de voir le conseil municipal dévaler de la montagnette, faisant le tour du village, saluant, parlant, s'enquérant des dernières nouvelles auprès des administrés. Autrefois aussi, avant la Covid-19, l'année était ponctuée de fêtes votives, de kermesses, de démonstrations sportives, de loto, de bal d'où les rires fusaient… Combien de villes et villages peuvent en dire autant ?

Jour de fête prise de tête…
Puis ces moments suspendus soudain déraillent emportant la paix dans un bruit de crissement. Il y a comme un grain de sable dans les rouages. Et la réalité froide et impersonnelle a explosé au visage du maire. Il s'appelle Jean-Christophe Daudet (élu en 2018) et s'en souvient bien parce que c'était vendredi 25 décembre 2020. Le jour où lui est parvenue la lettre du préfet des Bouches-du-Rhône, Christophe Mirmand, lui rappelant la carence du village en termes de nombre de logements sociaux, le privant, au passage, d'exercer son droit de préemption et d'accès au contingent communal et lui infligeant une amende exponentielle de 65 000€ en 2020 jusqu'à possiblement 200 000€ en 2025.

Fi des maires, c'est l'Etat qui décide !
Alors voici que monsieur le maire décide de défendre le village en invitant toutes et tous à comprendre l'enjeu d'une telle décision. Et cela fera l'objet d'une consultation de la population dans les jours à venir. Car Paris, pardon l'Etat, a décidé que d'ici 2025 la commune aura eu à se doter de 474 logements sociaux contre 135 actuellement et paiera désormais son omission à hauteur de 65 000€ en 2020 et jusqu'à 200 000€ en 2025, l'amende étant réévaluée à la hausse chaque année pour aller enfler l'Etablissement

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

public foncier (EPF) qui, très logiquement, concourra à construire du logement social ailleurs…

600 habitants d'un coup ?
«Avec ce raisonnement la ville accueillerait d'un coup 600 nouveaux habitants mais il faudrait aussi construire d'autres écoles, crèches, alors comment faire ?, s'interroge le maire. Du logement social moi j'en veux bien mais d'une façon raisonnée et raisonnable car actuellement ce sont 30 familles Barbentanaises qui en auraient besoin !»

Plus un kopeck pour l'investissement
Jean-Christophe Daudet rappelle, afin d'être très clair, que « le Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle (FDPTP) s'est quasiment tari, passant de 161 000€ en 2017 à 578€ en 2020, ce qui, avec l'augmentation du prélèvement opéré par l'Etat au titre du déficit de logements sociaux, fait de Barbentane un village sinistré, empêché de se développer.»

Les petites villes les plus mal-loties ?
Le maire de Barbentane explique que les petites villes sont aussi les plus oubliées : «Les villes comptant moins de 10 000 habitants ne peuvent être lauréates de dispositifs comme 'petites villes de demain' ou 'cœur de ville' qui sont, en outre, octroyés à des 'villes centres' ou 'villes bourg' comptant aux alentours de 10 000 ou 15 000 habitants. Ainsi, ces dispositifs contribuent à nourrir les inégalités entre les centres urbains et la péri-ruralité.»

A l'attaque !
C'en est trop pour Jean-Christophe Daudet qui, tout comme les 269 autres maires de communes de France, sont carencées au titre de la loi SRU et se désolent de la méconnaissance des grands hommes de l'Etat pour le terrain. Car en intimant au maire de payer l'amende pour carence sur le logement social, c'est tout l'argent dévolu à l'investissement qui s'égare. Alors le maire demande de l'aide !

Et si on rebattait les cartes ?
Et c'est à Terre de Provence, la communauté d'agglo à laquelle la ville appartient avec 12 autres, qu'il s'adresse demandant la prise en charge par la structure, pour les communes carencées, du montant du prélèvement pour déficit de logements sociaux tout en accroissant le montant de la dotation de solidarité. La manœuvre est connue.

Quid de la relance ?
Pour engager les travaux d'investissement sur Barbentane, à l'heure du plan de relance, Jean-Christophe Daudet propose que les aides de la Région soutiennent l'aménagement de la zone d'activité qui se situe aux abords de la gare de Barbentane inscrite au SCOT (Schéma de cohérence territoriale) du Pays d'Arles et réitère la demande de la réouverture de la gare voyageurs ainsi que des subventions d'investissement au titre du droit commun.

Révision de la loi SRU
L'édile propose, aussi et surtout, que la loi SRU concerne la totalité des communes de France ce qui réduirait à 15% l'objectif de logements sociaux et aurait pour corollaire de rendre les objectifs plus atteignables et l'effort mieux réparti entre tous. « Car souvent dans les petites villes qui accueillent des

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

logements sociaux, ceux-ci ne sont comptés nulle part. »

La Loi
Pour rappel, la loi SRU exige de l'ensemble des communes françaises de plus de 3 500 habitants de disposer de 25% de logements sociaux au plus tard en 2025. « Or, sur ces 35 000 communes que compte la France, remarque Jean-Christophe Daudet, plus de 32 000 ont moins de 3 500 habitants. C'est donc sur 10% des communes que repose la charge de la répartition !»

Les communes mises à l'amende ?
Les communes carencées au titre de la loi SRU des Bouches-du-Rhône sont : Lambesc, Rognac, Cabriès, Eyragues, Jouques, Allauch, Barbentane, Bouc-Bel-Air, Carry-le-Rouet, Ceyreste, Eguilles, Ensuès-la-Redonne, Eyguières, Fuveau, Gémenos, Gignac-la-Nerthe, Lançon-de-Provence, Les Pennes-Mirabeau, Mallemort, Meyrargues, Mimet, Pelissanne, Peypin, Plan-de-Cuques, Rognes, Rognonas, Roquefort-la-Bédoule, Saint-Mitre-les-Remparts, Sausset-les-Pins, Simiane-Collongue, Saint-Chamas, Trets, Velaux, Venelles.

Pour écrire un mot
En attendant, Jean Christophe Daudet a pris sa plume, écrivant au Président de la République Emmanuel Macron, à Renaud Muselier Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, à la présidente du Département des Bouches-du-Rhône Martine Vassal et Corinne Chabaud Présidente de Terre de Provence Agglomération. Les lettres sont parties. Le jour décline. «Nous les petits maires il ne nous reste que la presse comme relais pour se faire entendre», soupire Jean-Christophe Daudet. Demain est un autre jour. La suite bientôt ?

(Vidéo) Barbentane, le maire Jean-Christophe Daudet, présente ses vœux et ses projets

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026





Jean-Christophe Daudet, maire de Barbentane depuis le 17 mars 2018 fourmille d'idées et d'ambitions pour ce petit village perché de 4 127 âmes. Il souhaite un village vivant, préservé, sécure où il fait bon vivre à tout âge. A l'occasion des vœux, il donne sa feuille de route.

Organisation

Après avoir rendu hommage aux professionnels et bénévoles de la commune accompagnant les barbentanais en ces temps de crise sanitaire de la Covid-19, Jean-Christophe Daudet propose d'organiser les réunions de quartiers et les commissions extra-municipales par visio-conférences. L'élu a également insisté sur la restructuration des services en s'appuyant sur la formation, la qualification et la réduction de la masse salariale pour la 3e année consécutive.

Mutualisation

Concernant la restauration, le maire promeut les circuits courts pour fournir des repas de qualité à l'école des Moulins –où un nouveau chef a été embauché- en capacité également de fournir la Maison familiale et rurale (MFR), la crèche 'Les péquélets', ainsi que la distribution de repas à domicile par l'intermédiaire du CCAS (Centre communal d'action sociale). A ce propos, Jean-Christophe Daudet propose à l'Ehpad (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) de la Raphaëlle, la résidence autonomie de la Montagnette et l'école Notre Dame de le rejoindre dans sa démarche pour profiter de cette nouvelle organisation promesse de nouveaux flux sur l'économie locale.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Rénovation des installations sportives

Des rénovations sont intervenues l'an passé sur les installations sportives du tennis club, du judo club, de l'olympique Barbentanais et de la Boule de la montagnette, ainsi que sur les locaux non occupés des associations comme la salle de l'entraide solidarité 13, le hall d'entrée de la salle des fêtes et le City stade vient d'être livré.

Travaux

Au chapitre des travaux et de la mise en sécurité des habitants, des aménagements destinés à ralentir la vitesse des quartiers de la Ramière et de Réchaussier ont été réalisés. L'année en cours prévoit la réfection de la voirie et l'enfouissement des réseaux aériens du Bosquet, l'éclairage du stade du pigeonnier et la rénovation de l'éclairage public route d'Avignon et route de la gare. Des études sont en cours pour la rénovation de l'Hôtel de ville et de l'église Notre dame des grâces pour la toiture et les facades. La commune va également se porter acquéreur de l'ancien Hôtel Dieu qui retrouvera une utilisation publique comme l'éventuel transfert de la médiathèque, une salle d'exposition, un lieu d'accueil pour les associations et du logement.

Energie & environnement

Un parc photovoltaïque sera installé sur le site de l'ancienne déchetterie. Au chapitre de l'environnement les bâtiments communaux tels que la salle des fêtes, le groupe scolaire, la médiathèque vont être diagnostiqués pour évaluer leur performance énergétique. Enfin 4 à 5 aires de collecte de compost seront mises en place dans le village.

Un espace loisir revu

L'espace de loisirs qui se situe entre la tour Anglica et le cimetière va être revu pour accueillir un espace sportif comprenant un parcours de santé et des jeux pour les enfants qui seront, d'ailleurs, consultés sur cet aménagement.

Villes et villages étoilés & Patrimoine remarquable

L'équipe municipale élabore le dossier d'inscription de Barbentane aux 'Villes et villages étoilés' en réduisant la pollution lumineuse de l'éclairage public afin de préserver la bio-diversité et instruit le dossier d'inscription du village au Site patrimonial remarquable auprès du Ministère de la culture et avec l'aide de l'architecte des Bâtiments de France. Cela permettrait, notamment, aux propriétaires des habitations concernées par le périmètre, de bénéficier d'aides pour réaliser leurs travaux et également défiscaliser.

Sécurité

Le Plan communal de sauvegarde est en cours de modernisation prévoyant un système d'alerte téléphonique pour les personnes dont les habitations se situent en zone inondable. Par ailleurs, un

nouveau responsable de service de la police municipal est arrivé et le système de vidéo protection va continuer à s'étendre. Deux dispositifs 'Voisins vigilants' et le renforcement de la police de l'environnement vont être mis en place. Les radars connectés aux feux de circulation route de la gare et d'Avignon ont permis de réduire la vitesse des véhicule en entrées de ville. Concernant la protection de l'environnement, des campagnes de communication seront lancées sur le tri sélectif et les dépôts sauvages auprès des particuliers. Quant aux entreprises indélicates se prêtant aux dépôts sauvages, sept procès-verbaux de contravention ont été dressés et adressés au procureur de la République. L'amende pour dépôt sauvage est de 1 500€.

Connexion et tourisme

Le site Internet de la Ville sera revu ainsi que son ergonomie et l'inclusion numérique mise en place afin d'accompagner les personnes qui le souhaitent à appréhender les nouvelles technologies. A ce propos, la fibre optique sera déployée, cette année, sur le village.

Le maire a d'ailleurs insisté : «C'est un atout de plus pour notre attractivité économique et également le développement du tourisme, car au terme de 3 ans de communication l'année 2020 a représenté un bon cru pour la fréquentation touristique et ce malgré la Covid-19. Désormais les touristes rechercheront plutôt des sites péri-ruraux et à visage humain comme Barbentane peut leur réserver.»

Paris-Nice

En mars 2019, le village avait accueilli le contre la montre individuel de la 77^{e} édition de la course cycliste Paris-Nice, s'offrant pour l'occasion un joli coup de pub. Son nom, cité plus d'une centaine de fois lors de la retransmission télévisée de l'étape de 25,5 km, lui avait offert une vraie visibilité sur France télévisions ainsi que dans 190 pays via 28 autres chaînes diffusant la compétition. Côté promotion du territoire, Terre de Provence n'a pas fait les choses à moitié puisque le jour même de l'étape, l'agglomération s'affichait sur 500 panneaux du métro parisien afin d'inviter à découvrir les 13 communes membres situées à 2h40 de TGV de la capitale.

Enseignement

Lors de l'ouverture du lycée de Châteaurenard pour la rentrée scolaire 2019/2020, Jean-Christophe Daudet, avait sollicité le recteur de l'Académie d'Aix-Marseille et obtenu que sa commune puisse bénéficier de la double sectorisation. En effet, l'établissement scolaire bucco-rhodanien se trouve plus éloigné de Barbentane que certains lycées de la Cité des papes. Afin d'éviter un rallongement des temps de trajet, le recteur d'académie a donné son accord. Les familles barbentanaises sont donc désormais libres de choisir l'une des deux affectations (lycée d'Avignon ou lycée de Châteaurenard) dans la formulation de leurs vœux d'affectation.

Economie

Jean-Christophe Daudet et son équipe souhaitent favoriser la venue d'entreprises, de start-ups de professionnels travaillant en co-working autour du Bastidon et ont demandé à Terre de Provence

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

agglomération d'inclure en 'Zone stratégique de développement économique' les terrains situés autour de la gare. L'équipe municipale réclame par ailleurs la réouverture de la gare voyageurs : «Enserrés dans le bassin de vie d'Avignon, il n'est pas normal que les collectivités publiques des deux rives du Rhône et de la Durance ne travaillent pas de concert afin d'améliorer les liaisons douces et de transports publics entre le Gard, le Vaucluse et les Bouches du Rhône.

C'est tout le sens de l'appel que j'ai lancé auprès de M. Renaud Muselier, Président de notre région Sud à travers une lettre que j'ai rendue publique.» La mairie travaille sur le projet d'un marché de producteurs locaux.

Remembrement des terres agricoles avec la Safer

La Mairie avec la Safer (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural) mène une politique de remembrement foncier et d'aide à l'accueil de nouveaux exploitants. «Cette année, deux jeunes trentenaires vont exploiter et commencer à cultiver des terres mises à disposition par la commune en plaine, aux côtés des 23 exploitants cultivant plus de 580 hectares de terres agricoles sur le village.» L'équipe municipale s'interroge également sur la valorisation agricole de parcelles dont elle est propriétaire sur la Montagnette. « La production (Ndlr : maraichère et arboricole) fournirait le marché des producteurs locaux, les cantines tout en sculptant le paysage du village.»

Deux ombres au tableau

«Le Préfet des Bouches du Rhône a publié un arrêté le 25 décembre 2020 prononçant la carence au motif que nous n'avons pas réalisé suffisamment de logements sociaux, s'émeut Jean-Christophe Daudet. Il a également déposé un recours devant le tribunal administratif de Marseille contre l'approbation de notre PLU (Plan local d'urbanisme) au prétexte que nous ne prévoyons pas d'en construire autant que l'Etat nous le demande. Cela signifie que la pénalité que la commune versait à l'Etat pour déficit de logements sociaux va quasiment doubler cette année -passant de 65 000€ à 120 000€- et que la commune va perdre son droit de préemption.»

La Métropole Aix-Marseille

«L'autre ombre est la fusion entre le département des Bouches-du-Rhône et la Métropole Aix-Marseille-Provence, souligne le maire. La majorité présidentielle et la majorité départementale actuelles ont tout intérêt à ne plus en parler à quelques mois des élections départementales et présidentielles mais le dossier reviendra sur la table.»

Barbentane

Barbentane occupe une superficie de 2 713 hectares, dont la moitié environ pour la Montagnette. Le massif total de la celle-ci couvre 6 000 hectares. Ce sont dans ces collines, largement cultivées aux siècles passés et maintenant intensément boisées, que poussent les champignons dit 'rosés de Barbentane'. Le village appartient à la Communauté d'agglomération Terre de Provence et occupe la 15e circonscription des Bouches-du-Rhône. Elle a possédé une gare de 1887 jusque dans les années 1960. Les

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

villes limitrophes sont Les Angles (30), Aramon (30), Rognonas (13), Avignon (84), Graveson (13), Boulbon (13) et Tarascon (13).

Barbentane : mise en place d'un centre de dépistage Covid-19



La mairie de Barbentane va mettre à disposition une salle municipale et des équipements de protection individuels pour les personnels de santé qui pratiqueront les tests.

Face au contexte sanitaire préoccupant, l'équipe municipale offre son aide en logistique et en coordination pour la mise en place d'un centre de dépistage Covid-19 dédié aux habitants de Barbentane. Une action qui s'accompagne par la mise en œuvre d'une campagne de communication auprès de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

l'ensemble des barbentanais.

Afin d'éviter les files d'attente, la commune va également organiser le secrétariat pour la prise de rendez-vous. Les barbentanais qui souhaitent se faire dépister (soit par test PCR soit par test antigénique) sont invités à prendre impérativement rendez-vous avant de se rendre au centre de dépistage, à partir du lundi 9 novembre au 04 90 90 85 72, de 9h30 à 12h et de 14h à 17h. A noter que ces rendez-vous sont nominatifs et à destination uniquement des habitants de Barbentane (une carte vitale et un justificatif de domicile seront demandés).

Le calendrier des permanences :

Jeudi 12 novembre : de 9h à 15h

Lundi 16 novembre : de 9h à 12h30 et de 13h15 à 16h30

Jeudi 19 novembre : de 9h à 11h30

Lundi 23 novembre : de 9h à 12h30 et de 13h15 à 15h

Jeudi 26 novembre : de 9h à 12h

Lundi 30 novembre : de 9h à 12h30 et de 13h15 à 15h

D'autres permanences seront assurées en décembre en fonction des besoins.

Barbentane : la salle des Fêtes transformée en manufacture de masques

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



La commune organise lors du pont du 1er mai une manufacture de fabrication de masques lavables à la salle des fêtes.

Une initiative solidaire de certains habitants pour laquelle la Ville a financé l'achat du matériel nécessaire à la réalisation de ces masques avec, entre autres, l'acquisition de 3 kilomètres d'élastiques. La mairie a notamment pu compter sur le soutien de l'enseigne de prêt-à-porter Souleiado qui a offert 126 mètres de tissus. À ce jour, 25 personnes se sont portées volontaires pour confectionner au moins 4 000 masques en tissu lavable fidèles aux normes AFNOR. Par ailleurs, la mairie lance un appel à la solidarité aux couturier(ière)s qui souhaiteraient apporter leur aide. Quant à la distribution des masques aux habitants de la commune, elle commencera dès le lundi 4 mai.

Du vendredi 1er au dimanche 3 mai. 08h à 12h et de 13h30 à 17h30. Salle des fêtes de Barbentane. Route de Boulbon. Barbentane.

Inscriptions : auprès de la mairie : 04 90 90 85 85 ou contact.mairie@barbentane.fr.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Résidence des écoles



Grand Delta Habitat, aménageur constructeur et bailleur social privé a livré la Résidence des écoles à Barbentane, une acquisition-amélioration de l'ancienne école du village, et de la maison du directeur, 3 chemin des écoles. Les anciennes salles de classe ont laissé place à 7 logements avec accès indépendant depuis un jardin privatisé et la maison du directeur à 3 logements accessibles depuis un hall d'entrée en rez-de-chaussée. Enfin, la cour de récréation s'est muée en 11 places de stationnement et en jardins privatifs et communs. Les loyers pour les T2 sont à 222€ et 486€ pour les T4, hors charges. L'opération se monte à un peu plus de 1,522M€, d'après une conception de Joël Hayet architecte.